

Procès-verbal du Conseil d'école du 7 avril 2015 Ecole des hirondelles Le Trévoux

Présents : Mmes Ganne, Le Dorze, Floch, Rostren, Coroller, M Carval et Couliou (parents d'élèves élus)
Mme Beux (adjointe chargée des affaires scolaires) et M Hanocq
Mme Prat (DDEN)
Mmes Tanguy, Oriot, Autret, , Moal ,Nicolas, Huet, M Boudon et Ribalet (enseignants)
Mmes Gallo, Toupin, M Sellin et Le Goc (personnel municipal)

Excusés : Mme Decemme (IEN)
Mme Tequi (enseignante)
M Fraval (maire)

Afin de pouvoir répondre au mieux aux différentes interrogations, Mme Huet a souhaité inviter Mme Gallo qui assure la restauration, Mme Toupin, référente TAP au sein de l'école, M Sellin et Le Goc, agents municipaux. Aucun membre du conseil ne s'oppose à leur présence.

1) Actions pédagogiques

L'équipe enseignante souhaite rappeler que les objectifs de l'école sont d'abord de nature pédagogique. Comme le stipule le code de l'éducation, il s'agit d'amener tous les élèves, à la fin du CE1, à la maîtrise des compétences de base en français et en mathématiques pour arriver, en fin d'école élémentaire à la maîtrise des fondamentaux.

L'équipe enseignante a émis le souhait de faire bénéficier d'une sortie avec nuitées à chaque enfant au cours de sa scolarité en primaire, grâce au financement de l'APE et de la municipalité et réaffirme cette volonté. Mais il est nécessaire de rappeler que les projets émanent tout d'abord de la volonté de l'enseignant et que la rédaction d'un projet avec nuitées demande une part importante de travail et d'anticipation.

Le projet d'école arrive à terme au cours de la présente année et sa réécriture interviendra dès la publication des futurs programmes. D'ici la fin de l'année scolaire, une évaluation doit être faite et, en cas de besoin, un avenant devra être élaboré pour l'année scolaire 2015 – 2016.

L'usage des outils numériques, offrant aux enseignants une marge d'initiative propice à la diversification des apprentissages et le suivi des progrès comme le stipule Mme Lombardi-Pasquier, Inspectrice d'Académie, est difficilement praticable au sein de l'école dû au parc informatique obsolète. Mme Beux indique que le budget prévoit un renouvellement d'une partie du parc. Les modalités sont à l'étude.

2) Restauration, garderie

Un parent d'élève soulève la question de l'organisation de la surveillance des élèves sur le temps de cantine. Concernant la répartition des élèves dans les différentes salles, il existe un roulement. Les classes sont parfois mélangées et les plus âgés sont responsabilisés vis-à-vis des plus jeunes.

Pour améliorer le service de restauration, une pré-étude est en cours sur les possibilités de réaménagement des locaux.

Concernant la garderie, les parents s'interrogent sur le nombre d'encadrants. Il y a en général entre 2 et 3 encadrants suivant l'heure pour assurer la surveillance et la sécurité des élèves sur les temps de garderie mais il peut arriver qu'un seul encadrant ait en

charge une trentaine d'élèves. Pour rappel, c'est la Mairie qui fixe le taux d'encadrement sur le temps périscolaire.

3) *TAP*

Les parents souhaitent savoir si un bilan des activités TAP sera fait et si une réunion visant à organiser les activités à la rentrée prochaine sera planifiée.

La Mairie répond qu'un bilan sera fait. Un questionnaire destiné aux parents est aussi prévu. Compte tenu des contraintes budgétaires et des ressources limitées en personnel, il est probable que les TAP seront organisés sur 3 jours l'an prochain. La Mairie va étudier l'opportunité d'une réunion publique sur le sujet en lien avec l'APE.

4) *Hygiène, sécurité*

L'alarme incendie n'a toujours pas été posée dans la classe de MS/GS.

Les parents s'interrogent sur les modalités de fermeture des portails. Le conseil rappelle que leur fermeture est l'affaire de tous et que chacun doit être vigilant. La possibilité d'une entrée et sortie uniques côté maternelle est évoquée.

Concernant le nombre de toilettes, le conseil rappelle que leur nombre est insuffisant et qu'elles ne sont pas toutes adaptées au public concerné (les maternelles, en particulier). La Mairie a planifié un certain nombre d'aménagements.

Concernant le transport scolaire, le souhait n'est pas de le confier à TBK et de maintenir le système actuel. L'objectif est de renouveler la convention en cours avec la Cocopaq et de conserver ce service dans le giron municipal.

M Hanocq annonce l'ouverture des travaux concernant l'installation de la chaudière bois qui pourrait occasionner quelques désagréments. Mme Huet demande à ce qu'une information en direction des familles soit faite.

Le conseil s'achève à 19h30.

Secrétaire : Vincent Ribalet

Présidente : Katell Huet